



Division des Personnels

Bureau A1

Tel : 03.21.23.82.34

courriel : ce.i62dp-a1@ac-lille.fr

Dossier de candidature au stage de préparation au Certificat d'Aptitude Professionnelle aux Pratiques de l'Éducation Inclusive (CAPPEI)

Année scolaire 2024-2025

CHOIX DE LA FORMATION :

A noter : le poste spécialisé obtenu à titre provisoire au mouvement, désigné comme « support de formation », déterminera le parcours de formation dans le cadre de la préparation au CAPPEI, s'agissant du choix :

- 1) du module de professionnalisation ;
- 2) des modules d'approfondissement (liés au type de handicap ou de trouble)

Formation CAPPEI (*) (module de professionnalisation)	Rang de classement
Coordonner une ULIS	
Enseigner en unité d'enseignement des établissements et services sanitaires et médicaux sociaux (IME, Établissement de soins, ITEP, ...)	
Travailler en RASED	
Enseigner en SEGPA ou EREA	
Enseigner en milieu pénitentiaire ou en centre d'éducation fermé	

Cas particuliers (Circulaire n°2017-026 du 14 février 2017)

Les candidats se destinant à exercer auprès d'élèves présentant des troubles de la fonction visuelle doivent justifier d'une première compétence en braille et outils numériques afférents préalablement vérifiée et attestée par un centre de formation préparant aux modules d'approfondissement pour les troubles de la fonction visuelle.

Les candidats se destinant à exercer auprès d'élèves présentant des troubles de la fonction auditive doivent justifier du niveau A1 en langue des signes française (LSF).

(*) Toute demande de dérogation pour une INSPÉ autre que VILLENEUVE D'ASCQ doit être motivée avec précision dans un courrier joint au dossier et transmis à l'inspecteur d'académie-directeur académique des services de l'éducation nationale, qui en décide.

IDENTIFICATION :

Nom et prénoms :

Nom de famille :

Date de naissance : Lieu : Département :

Situation familiale : Célibataire Marié(e) Pacsé(e)
 Veuf(ve) Divorcé(e) Autre :

Nombre d'enfants :

Adresse personnelle :

N° de tél. : Portable :

Courriel :@ac-lille.fr

AFFECTATION ACTUELLE :

Lieu d'exercice : Nom et adresse complète de l'école

Code postal : Ville :

Poste de rattachement si votre affectation à titre définitif est différente de votre affectation actuelle :

Fonctions actuelles :

Circonscription :

Quotité de travail :

SITUATION ADMINISTRATIVE :

Grade : Instituteur(trice) Professeur des écoles Échelon :

Dernière note d'inspection : ou l'appréciation finale du dernier rendez-vous de carrière :

Date :

**JOINDRE OBLIGATOIREMENT LA PHOTOCOPIE DU DERNIER RAPPORT D'INSPECTION
OU DU DERNIER RENDEZ-VOUS DE CARRIÈRE**

Date de titularisation :

Ancienneté Générale des Services au 1er septembre 2024 :
donten enseignement spécialisé.

DIPLÔMES :

Stage de préparation au C.A.E.I. : Année scolaire : Option :

C.A.P.S.A.I.S. - CAPA-SH : Date d'obtention :

(à noter que les enseignants titulaires du CAPA-SH ont une équivalence CAPPEI)

Date d'obtention du C.A.F.I.M.F, C.A.F.I.P.E.M.F :

Je soussigné(e) m'engage :

- à suivre, dans l'intégralité, le parcours de formation au CAPPEI correspondant au support de formation obtenu au mouvement,
- à me présenter, à l'issue du stage, à l'examen permettant d'obtenir le CAPPEI.

Les candidats qui n'ont pas obtenu la certification à l'issue de la première année de formation peuvent être maintenus dans leur poste sous réserve de se présenter à la session suivante d'examen. Cette dérogation peut être accordée au vu des motifs présentés par l'enseignant à l'appui de sa demande (Art. 4 de l'arrêté du 10 février 2017).

A, le

Signature du candidat,

AVIS DE LA COMMISSION D'ENTRETIEN

DÉCISION :

- Retenu(e) en liste principale :
 - coordonner une ULIS
 - enseigner en U.E.
 - travailler en RASED
 - enseigner en SEGPA ou EREA
 - enseigner en milieu pénitentiaire ou en C.E.F.

- Retenu(e) en liste complémentaire

- Non retenu(e)

A Arras, le

Signatures des membres de la commission,